



Pour des Landes vivantes : Développer l'autonomie des paysans et l'économie des territoires

Rapport d'activité

De janvier 2025 à décembre 2025



L'année de la transition !

En 2024, l'ALPAD a commencé à travailler sur le thème de l'installation transmission avec Marion ! Alice a repris le flambeau en 2025 et continue d'œuvrer pour structurer le TIAAP (Tous et toutes Investis pour une Agriculture et une Alimentation Paysannes) et proposer un véritable programme d'accompagnement à l'installation et à la transmission.

La coprésidence s'est faite de façon très naturelle entre Eric LABASTE et Clément CADILHON. En 2025, nous avons continué de revoir l'organisation interne de l'association.

Côté champ, le climat ne nous a pas gâté et les prix n'étant pas au rdv, 2025 n'est clairement pas une bonne année. Cette situation, couplée aux désordres géopolitiques nationaux et mondiaux, nous rend plus tendus.

Notre association est un lieu de solidarité, d'ouverture, d'écoute et de coopération que nous devons davantage investir. L'objectif de sa création était de nous accompagner dans notre émancipation et de développer notre autonomie. C'est ce que nous nous efforçons de faire. Même si le chemin est sinueux, on est sur la bonne voie !

En 2025, nous avons, par exemple, débuté un programme de compagnonnage innovant sur 15 fermes pour développer la technique du semis direct et surtout recréer du lien entre nous ! Nous continuons d'œuvrer pour l'accompagnement et la création de filières territoriales et d'imaginer de nouvelles cultures pour s'adapter aux bouleversements climatiques. Nous pensons que ces filières sont de vrais leviers pour un changement durable et à terme obtenir un revenu maîtrisé. Certes cela demande du temps et de l'investissement mais c'est également des lieux pour nous retrouver.

Financer la transition, limiter la prise de risque, c'est aussi des compétences que développe notre association, notamment au travers de la souscription de MAEC ou l'intégration de moyens dans les demandes de subventions. L'Alpad est une petite structure qui essaie tant bien que mal de suppléer des missions d'autres acteurs du développement : accompagnement indépendant, émancipation de ses adhérents, recherche et développement, commercialisation des produits dans le but de nous faire progresser sur le plan social, environnemental et économique.

Année après année, les démarches entreprises répondent à une vision sociale et politique, et se traduisent par le développement d'outils et de pratiques qui, peu à peu, apportent des solutions aux défis à venir. Mise en relation, échanges, formation, expérimentation, innovation, prise de risques, communication, etc. de nombreuses actions sont mises en œuvre par les adhérents et les salariés pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, rémunératrice et enviable. Nous sommes toujours autant nombreux à porter ce message d'espoir. **Merci !**

Sommaire du rapport d'activité

Sommaire du rapport d'activité	4
I. Groupe Agriculture de conservation : non travail du sol, diversification et couverture permanente	5
II. Chanvre : une filière qui donne du fil à retordre	8
III. Groupe farine et semences paysannes	10
IV. DiverSeignanx : développer la résilience du territoire avec la culture du haricot sec	11
V. Groupe Elevage	12
VI. Transmettre les fermes et installer une nouvelle génération de paysans	13
VII. Promotion de l'agriculture durable auprès du grand public	15
VIII. Vie Associative	16
IX. Formations.....	18
X. Autres actions	19

Pour tous les travaux présentés ci-après, des comptes rendus et rapports ont été réalisés et envoyés directement aux adhérents des groupes concernés. Ils sont également disponibles sur le site internet de l'Alpad. Le parti pris est de réaliser un rapport d'activités synthétique donc non exhaustif des actions menées.

En janvier 2025, nous avons revu collectivement les actions de l'association et l'organisation des groupes de travail.

I. Groupe Agriculture de conservation : non travail du sol, diversification et couverture permanente

Référent : CABANNES Benoit

L'agriculture de conservation et de régénération des sols est une thématique historique de l'association. Elle consiste à améliorer la fertilité des sols et se base sur 3 principes : limitation du travail du sol, diversité culturale et couverture maximale des sols.

En 2025, suite au constat que les surfaces semées en direct en maïs sont très limitées, un nouveau projet a vu le jour : le compagnonnage paysan. Son but : massifier la pratique en créant des binômes agriculteur « pionnier/novice » tout en proposant un cadre sécurisant. Concrètement, l'Alpad propose un contrat en fournissant les semences du couvert aux « novices », en indemnisant les pionniers pour le temps passé et en organisant plusieurs formations et rdvs. L'objectif est de lever les freins techniques, sociaux et économique. Le projet s'étalera sur les prochaines années.

Un des piliers de l'agriculture de conservation des sols est la diversité. Pour trouver des cultures alternatives au maïs, les adhérents de l'ALPAD ont à cœur de trouver des alternatives crédibles sur le plan agronomique et économique. Les conditions climatiques renforcent d'autant plus cette nécessité de changement. Le travail s'est axé autour de l'accompagnement et le suivi de parcelles autour des 4 cultures : blé, chanvre, tournesol/colza, haricot ; sans oublier de la prospection dans de nouvelles cultures d'essai : millet, orge, pois chiche et lin.

Pour accompagner ce changement de pratiques, l'Alpad essaie de financer l'achat des semences de ces nouvelles cultures et essaie de trouver des dispositifs financiers pour limiter la prise de risque de ses adhérents.

En 2025, les actions réalisées ont été :

- Rencontre avec des négociants bio le 9 janvier avec AGB40 à Mont de marsan pour échanger sur l'évolution des marchés
- Piloter la fertilité organique et biologique des sols et savoir agir concrètement pour l'améliorer avec Celesta Lab le 16 janvier
- Comprendre les couverts végétaux le 26 février à Cauneille
- Biostimulants : comprendre leurs usages avec Laurent Dumortier de Bioboone le 8 avril à Saint Lon les Mines
- 26 au 28 aout : voyage d'étude sur l'ACS en Suisse

- Visite plateforme variétale blé le 10/06 à Fargues et à Tercis.
- Maîtriser le semis-direct en maïs avec Frédéric Thomas à Carcen Ponçon le 8/12.
- Un accompagnement spécifique pour la Cuma Adour Protéoil a été réalisé dans le cadre de Néocoop : diagnostic agriculture régénérative.
- Participation au projet Soilcrates
- Démonstration du SIRION, un nouvel outil pour implanter les couverts ! Le 30 octobre à Saint Pierre du Mont et Orist.
- Visite d'une parcelle de houblon et échanges pour la création d'une filière bière landaise le 29 octobre à Saint Lon les mines

Expérimentations et essais :

- Expérimentation de pois chiche chez Benoit Cabannes à Mugron : échec pour cause d'excès d'eau au semis.
- Expérimentation de lin chez Hervé Matabos à Saint Lon les mines : échec pour cause d'excès d'eau au semis (2024-2025), prometteur en 2025-2026.
- Expérimentation de 8 variétés de blé, 4 d'épeautre et 2 de seigle chez Damien BARAT et Raphaël Genève à Fargues et Tercis les Bains.
- Expérimentation de grand épeautre dans le Seignanx chez Bertrand Mirailh
- Expérimentation de plusieurs variétés de tournesol chez Florian Lafourcade, Pierre Saint Cricq et Jean Lafargue dans le cadre de l'accompagnement d'Adour Protéoil.
- Expérimentation de millet chez 4 producteurs à destination de l'alimentation humaine et animale. Résultat mitigé.
- Expérimentation d'orge (25-26) chez 4 paysans dans le cadre de la création d'une filière bière en se basant sur l'expérience basque

Communication et diffusion

- Interview de Benoit Cabannes pour présenter ses itinéraires techniques en tournesol : https://youtu.be/A8J8SmZh0Xk?si=2a1_gznGkoNFZLgd

Retour en images sur les diverses actions menées :



Du millet au blé, en passant par le grand épeautre



un nouvel espoir pour l'agriculture landaise?

Houblon et pois chiche

ACCOMPAGNEMENT SEMIS DIRECT DE MAÏS 

Découvrir un semis direct grâce à l'accompagnement de l'ALPAD et d'un agriculteur pionnier

- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AVEC UN AGRICULTEUR FARRAIN ET PIONNIER DANS LE SD
- 1 HA DE SEMENCES DE COUVERT VÉGÉTAUX OFFERT
- SUIVI DU COUVERT
- 1 HA DE MAÏS SEMÉ EN DIRECT PAR L'AGRICULTEUR PIONNIER
- SUIVI DE LA CULTURE
- PLUSIEURS RDV TECHNIQUES AVEC DES AGRICULTEURS EN SD
- RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC INITIAL ET D'UN BILAN

ET TOUT CELA GRATUITEMENT !



On creuse encore !



II. Chanvre : une filière qui donne du fil à retordre

Référent : Clément Cadilhon

Depuis 2022, l'ALPAD a été pilote du développement d'une filière chanvre dans le département des Landes. En partenariat avec la FDCUMA640, le groupe de chanvriers continue son bout de chemin entre réussite et échecs.

Loué pour ses nombreux avantages, le chanvre n'en demeure pas moins une culture compliquée. En 2024, son développement a été très limité dû au manque de chaleur. 2025 n'a pas échappé à la règle avec l'épisode de sec que nous avons connu. Le chanvre ne s'est quasiment pas développé et la récolte est très limitée : moins de 2t de graines et 2 t de pailles sur une dizaine d'ha. Trouver le bon itinéraire technique (variété, fertilisation, récolte...) nécessite encore plusieurs campagnes.

Du côté de la transformation et de la commercialisation, des partenariats ont été mis en place et permettent de faciliter la transformation de la paille et de la graine localement.

Malgré le travail d'une commerciale indépendante, le marché reste limité et les consommateurs manquent à l'appel.

Leurs perspectives sont :

-améliorer les rendements et la qualité des produits obtenus en travaillant avec les prestataires identifiés.

-stabiliser les surfaces avec les contacts et débouchés obtenus avant de changer progressivement d'échelle.

-Augmenter les collaborations avec les autres groupements chanvriers locaux et régionaux.

Retours sur quelques chiffres clés :

- 7 fermes engagées
- 1 association et 1 coopérative créée : Camb'Adour
- 1 réunion par mois de structuration
- 10 ha d'implantés
- Une large gamme de produits réalisés : huile, farine protéinée, purée et tartinade, graine toastée, paillis...
- 16 000€ de CA réalisée par l'association en 2025
- Une journée organisée le 21/07 « Cultiver du chanvre, une bonne idée pour se diversifier? » pour motiver d'autres agriculteurs à se lancer dans la culture
- Des actions de sensibilisation du grand public aux usages du chanvre



L'unité permettant de défibrer le chanvre



La laine de chanvre



La chènevotte



Mise en ballot

Superaliment idéal à tous les âges pour le maintien et le développement de la masse musculaire. Le chanvre est une source naturelle et extrêmement riche de protéines, de fibres, de nutriments et d'acides gras oméga 3 et 6.

Indications d'utilisation:
Smoothies, pain, pâtes, barres énergétiques, pâtisseries.

Recette de smoothie: Mélanger 1 à 2 cuillères à soupe de poudre protéinée dans 150 à 200ml de lait. On peut même ajouter une banane mûre, ou un peu de sucre d'agave.

Il est délicieux, nourrissant et fortifiant à la fois !

Boisson **Pâtisserie** **Protéine**

Chanvrement LANDAIS

Protéine de chanvre & cacao

Boisson gourmande
Goût délicieux, 100% naturel

250g

CHANVRE FIBRÉS 100% LANDAIS

La gamme de chanvre développée

III. Groupe farine et semences paysannes

Référent : DULUC Nicolas

La poursuite de l'accompagnement du groupe autour de la coopérative Haria Blanca a encore nécessité de nombreuses réunions. 2025 a été la première année de production complète pour la coopérative. Malgré un démarrage poussif, l'arrivée de Thomas Laulom, le chargé de mission commercialisation-sensibilisation, les ventes progressent et ouvrent de meilleure perspective.

Concernant les semences paysannes, elles sont en attentes de débouchés rémunérateurs, notamment avec le développement du moulin Haria Blanca. Un partenariat a été monté avec Les Ailes Bénessoises pour valoriser du maïs population.

Actions :

- Montage d'un dossier de subvention pour le compte de la coopérative afin de financer son développement : ~100 000€ obtenus.
- Concevoir et optimiser son atelier de tri et stockage le 19 mars avec Nicolas Thibaud
- Cultiver du maïs population avec le changement climatique le 7/10 à Saint Lon les Mines
- Rédaction d'articles dans le bulletin la Nouvelle Aquitaine cultive la biodiversité.
- Réalisation de supports de communication (vidéos) et animation des réseaux sociaux pour le compte de Faire du blé
- Promotion du projet de la Cuma Haria Blanca à d'autres agriculteurs, aux collectivités territoriales, futurs acheteurs etc.
- Accompagnement aux premières moutures : test et analyses des farines, recherche de solution d'ensachage.
- Démonstration de décortiqueuses et d'ensacheuse une solution pour diversifier les cultures le 21/10/2025
- Acquisition et mise à disposition d'un système de mise sous vide de big bag NOX

Essais :

- Maïs population chez 4 paysans. Seulement 2 ont pu récolter, la sécheresse n'ayant pas épargné les semences paysannes.

IV. DiverSeignanx : développer la résilience du territoire avec la culture du haricot sec

Comme le reste du département, le Seignanx est majoritairement occupée par les grandes cultures (70%, dont 80% de maïs) et de la prairie (20%). Le paysage agricole du territoire est peu diversifié, les cultures à vocation nourricière sont faiblement représentées. Dans le même temps, la demande alimentaire en produits locaux et diversifiés ne cesse d'augmenter.

Face à ce constat, le CPIE Seignanx Adour, le CBE du Seignanx et l'ALPAD ont collectivement lancé une démarche d'accompagnement à la diversification des cultures nourricières du Seignanx, avec un collectif de huit agriculteurs.rices du territoire. En 2024, un collectif a été créé et un financement de 3 ans obtenu pour accompagner le GIEE DiverSeignanx. En 2025, l'accompagnement collectif a été mis en œuvre pour guider les producteurs au développement de la culture du haricot.

- 5 agriculteurs ont participé aux essais pour plus de 5ha mis en œuvre
- 5 variétés testées : 2 haricots blancs (1 gros et 1 petit), 2 haricots rouge et 1 haricot noir
- 2 essais haricot grimpant ont aussi été mis en place
- Expérimentation de plusieurs itinéraires techniques et solution low tech pour le séchage
- Environ 3 tonnes de haricot récolté en attente d'une valorisation en restauration collective.



De belles différences entre les variétés, les itinéraires choisis. Mutualiser permet d'avancer plus vite !

V. Groupe Elevage

Référent : CADILHON Clément

Les atouts de la polyculture élevage demeurent indéniables pour une agriculture durable.

En 2025, l'Alpad a participé à l'expérimentation plein air biosécurité en volailles animée par la FADEAR. Les résultats ont été présentés à Paris en fin d'année.

Une journée autour de l'amélioration des parcours volaille a été organisée avec Arbres et Agriculture en Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la MAEC bien être animal.

L'association a également organisé en partenariat avec la FDCUMA640 une journée sur la fabrique d'aliment à la ferme.

Une visite d'une unité de méthanisation paysanne a aussi été organisée ainsi que des visios pour suivre l'évolution avec l'association Pico Joule.



Une méthanisation innovante

VI. Transmettre les fermes et installer une nouvelle génération de paysans

En 2025, la dynamique engagée en 2024 autour de la transmission des fermes et de l'installation se poursuit et se consolide. En mai, Alice rejoint l'ALPAD et reprend les missions précédemment portées par Marion. Après 2 années de travail de fond et de « débroussaillage » du territoire et des acteurs, l'ALPAD entre dans une phase de formalisation et de structuration de l'accompagnement humain à l'installation-transmission.

L'ALPAD continue de travailler en collaboration avec les acteurs tels que (Terre de liens, Adear, Co-action Limap) avec le collectif TIAAP (Tous et toutes investis pour une Alimentation et une Agriculture Paysannes), tout en renforçant la visibilité de son action auprès des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels.

Axes de travail en 2025

- Espaces de dialogue autour de la transmission
 - Café-transmission (½ journée tous les 3 mois), temps d'échanges permettant aux agriculteurs et agricultrices d'aborder collectivement des questions parfois sensibles liées à la transmission, au départ à la retraite et à l'avenir des fermes.
 - Formations à destination des cédants (2 à 3 sessions de 4 jours), abordant les dimensions fiscales, notariales, MSA/retraite, ainsi que les freins psychosociaux liés à la transmission.
- Accompagnement individuel des cédants
L'ALPAD propose un accompagnement individualisé pour guider et orienter les cédants dans les différentes démarches de transmission (administratives, relationnelles, organisationnelles), en articulation avec les partenaires compétents. Cet accompagnement permet de structurer le parcours de transmission, de clarifier les choix possibles et de favoriser une transmission de l'exploitation anticipée et apaisée avec les attentes du cédant.
- Accompagner l'émergence de projets collectifs et innovants
 - Accompagnement de projets d'installation collective et de projets en collectif, en partenariat avec Co-actions, notamment grâce à l'appui de la Région dans le cadre de l'AMI Innovation Sociale.
- Structurer et déployer l'accompagnement à la transmission et à l'installation

- Accompagnement des cédants et des porteurs de projet, en lien étroit avec l'Adear, notamment sur la mise en relation, le suivi des projets et la préparation à la transmission.
- Renforcer les coopérations territoriales
- Poursuite de la collaboration avec le TIAAP, qui se renforce et développe ses actions, notamment pour mieux se faire connaître auprès des collectivités territoriales.
- Participation aux dynamiques territoriales (PAT de communauté de communes PAIT), afin d'inscrire l'installation-transmission dans une vision alimentaire territoriale globale.

Actions mises en œuvre en 2025

- Formation cédant approche juridique et patrimoniale en janvier/février 2025
- Visite de ferme à transmettre en mars
- Matinée transmission à Montgaillard avec témoignage d'une jeune installée le 26/08
- Matinée transmission à Mont de Marsan le 26/10
- Cinémas débat film « transmettre » et « au champ du cœur » avec témoignage d'un cédant à Mugron le 06 novembre et le 29 novembre à Tyrosse.
- Formation « Comment et à qui transmettre ma ferme » aspect juridique le 2 et 17 décembre



Transmettre sa ferme à qui et comment ?

Le 26 août 9h-12h
EARL des 2 rivières – 455 chemin de Bayé –
Montgaillard

Objectif

Préparer et anticiper la transmission de sa ferme

Public visé

Agriculteurs de tout âge ayant un projet de transmission totale ou partielle de sa ferme (départ à la retraite, fin d'activité, recherche d'associé, ...)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Infos et inscription

www.alpad40.fr

alice.grimaldi@alpad40.fr / 05 58 75 02 51

VII. Promotion de l'agriculture durable auprès du grand public

Référent Labaste Eric/Hervé Matabos

Parce qu'il est urgent de faire davantage de lien avec les générations futures et le grand public, depuis plusieurs années des actions de communication sont menées :

- Animation du site internet de l'ALPAD. <http://www.alpad40.fr>
- Facebook & Instagram : animation de la page Facebook. 679 followers (+142)
- Organisation de cinés discussions
- Divers articles dans les Informations Agricoles
- Interventions auprès de scolaires
- Participation aux différents « salons » et événements partenariaux

Les administrateurs ou les animateur-rices participent également aux réunions concernant les circuits de proximité et de relocalisation de l'alimentation afin d'informer les adhérents des projets de territoire.

Les réflexions pour l'organisation d'une fête paysanne ont également débuté. L'association fêtant ses 20 ans en 2025, il a été décidé par le conseil d'administration d'organiser un événement en septembre 2026.

VIII. Vie Associative

Animation interne :

L'assemblée générale ordinaire 2024 a eu lieu le mardi 14 octobre 2025 au lycée agricole de Dax Oeyreluy autour du thème de la restauration collective.



En 2025, plusieurs conseils d'administration ont été organisés. Des bureaux, plus opérationnels ont fait le lien entre les animateurs et les besoins des adhérents.

La cotisation est toujours à 20 € pour qu'elle ne soit pas un frein à l'accès à la connaissance.

Pour mener à bien les diverses actions et continuer d'être force de proposition sur le territoire, l'équipe de salarié est composée de :

- Henry CUZACQ en contrat d'alternance à l'Ecole d'ingénieur de Purpan en alternance : 36 mois) – début septembre 2023-fin aout 2026. Mission principale : Mise en place projet compagnonage sol. Accompagnement semis-direct.
- Marion Deffez remplacé par Alice Grimaldi, contrat en CDI de pour développer les actions sur l'installation/transmission.
- Manon Dupin-Meyroux, en stage (2 mois) puis en alternance pour 1 an (septembre 2025-aout 2026) en BTS Prospection/vente et digital. Missions : accompagner les filières dans la prospection commerciale, l'organisation de la fête des 20 ans.
- Agnès Cherflis, en CDI pour améliorer la gestion comptable de l'association à raison de quelques heures par semaine.

Circulation de l'information entre le Réseau CIVAM et les adhérents de l'ALPAD :

Tous les adhérents (à jour de leur cotisation) sont abonnés d'office à la Lettre de l'agriculture durable, un trimestriel édité par le Réseau CIVAM. Les invitations aux activités des groupes locaux du réseau CIVAM sont transférées aux adhérents de l'ALPAD par

courriel, ainsi que toutes les informations techniques pouvant les intéresser. L'ALPAD est inscrite aux groupes d'échanges du Réseau CIVAM et interagit dans les discussions dès qu'elle le peut.

Participation au Réseau CIVAM Nouvelle-Aquitaine :

L'ALPAD fait partie du réseau CIVAM Nouvelle-Aquitaine créé le 08 octobre 2018. Ce réseau est constitué de plusieurs groupes. Sa création permet à la Région de n'avoir qu'un seul interlocuteur lors du dépôt des appels à projet. Le réseau CIVAM NA a pour vocation de mutualiser et d'échanger des connaissances et des expériences diverses sur de nombreuses thématiques. Le rôle de ce réseau est d'être force de propositions et de représentations auprès des financeurs.

Mois de la bio :

Une grande partie des adhérents de l'association ayant choisi ce mode de production intégralement ou partiellement, l'Alpad a vocation à le promouvoir. C'est pourquoi, elle met en place dans le cadre du mois de la bio, des événements. Cette année, ceux-ci ont été coorganisés avec la FDCUMA 640 et AGB40 les :

- 6 novembre : s'installer en bio sur une ferme traditionnelle
- 20 novembre Le guidage libre RTK : Centipède, un outil de plus en bio

Participation à d'autres réseaux : Réseau Semences Paysannes & Réseau Agriculture Biologique de Conservation :

L'ALPAD est membre du Réseau Semences Paysannes et à ce titre l'animateur effectue une veille des actualités du réseau. Depuis 2020, un nouveau réseau est en train de se créer sur l'agriculture biologique de conservation. Celui-ci a été formalisé par la création d'une association : les décompactés de l'ABC. Son but est d'associer l'agriculture de conservation des sols et l'agriculture biologique. L'animateur de l'Alpad a également réalisé une veille sur ce réseau. Tous les adhérents reçoivent le bisannuel : Le Bulletin de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (depuis juin 2018).

Suivi des cotations / Mise en relation :

Pour apporter aux adhérents plus de lisibilité sur les cours des produits agricoles bio et conventionnels, l'ALPAD s'est abonnée à l'hebdomadaire La Dépêche / Le Petit Meunier en septembre 2011. L'Alpad relaie également diverses informations techniques et événements organisés par les autres structures landaises : FDCUMA, Adear, AGB40, CA40...

IX. Formations

L'ALPAD est reconnue comme organisme de formation et a été renouvelé dans la démarche Qualiopi en décembre 2024. Les formations sont une source de financement non négligeable pour l'association. En 2025, des restrictions budgétaires de Vivéa ont limité l'organisation de formations sur la fin de l'année.

Pour renouveler vos certiphyto, il est possible de suivre des formations labellisées écophyto puis de passer un test en ligne de 2h.

En 2025, 24 formations ont été organisées sur de nombreux thèmes pour un total de 177 stagiaires.

Titre de l'action	Date de début
Les clés pour transmettre et reprendre une ferme sereinement	30/01/2025
Les clés pour transmettre et reprendre une ferme sereinement	30/01/2025
Développer le pâturage pour des élevages de lapin bio résilients	07/03/2025
Concevoir et optimiser son atelier de tri et stockage	19/03/2025
Comprendre les couverts végétaux	26/02/2025
MAEC NA 23 -27-l'élevage de volaille chair/oeuf ou palmipèdes en agroforesterie, une approche multiperformante	28/04/2025
Comprendre la microméthanisation et savoir construire son propre méthaniseur	21/03/2025
Transmettre sa ferme : à qui et comment ?	25/04/2025
S'associer, travailler à plusieurs	15/04/2025
Développer une nouvelle activité : ouvrir sa ferme au public (pédagogie, hébergement, ...)	13/05/2025
Maîtriser le semi-direct en maïs	27/05/2025
Accompagner un porteur de projet pour reprendre la ferme	28/05/2025
Redéfinir son rôle dans la filière farine	01/07/2025
Transmettre sa ferme : à qui et comment ? (Copie)	26/08/2025
En route vers des sols vivants-S'approprier de nouvelles techniques d'agriculture de conservation	09/09/2025
Maîtriser la culture du haricot	12/09/2025
Maîtriser la culture du chanvre	11/09/2025
Cultiver du maïs population avec le changement climatique	07/10/2025
Accompagner un porteur de projet pour reprendre la ferme (Copie)	15/09/2025
Accompagner un cédant dans la transmission d'une exploitation en arboriculture	08/09/2025
Créer un collectif pour communiquer sur l'agriculture paysanne	27/11/2025
Transmettre sa ferme : à qui et comment ? (Copie)	23/10/2025
Accompagner un porteur de projet pour reprendre la ferme (Copie)	07/11/2025
Les clés pour transmettre sa ferme sereinement, aspects Juridique	02/12/2025

Le taux de satisfaction global aux formations organisées est de 86%. Le taux d'abandon est de 5 %.

X. Autres actions

Les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) sont des aides directes qui viennent compenser économiquement les services environnementaux rendus par l'agriculture. L'Alpad mène un travail de veille pour accompagner au mieux ses adhérents, comme avec les Maec bien-être animal, carbone et grandes cultures. L'Alpad a poursuivi l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre des MAEC : 2 agriculteurs ont souscrit des MAEC en 2025.

D'autres dispositifs financiers sont identifiés et l'animateur de l'Alpad reste en veille. Il s'agit : de la vente de crédits carbone, du paiement pour services environnementaux (PSE), du crédit impôt recherche...

L'Alpad collabore également au Laboratoire Landais de la Transition Agroécologique. Ce dispositif porté par le Conseil Départemental vise à suivre les trajectoires de 30 fermes pendant 10 ans. Plusieurs fermes d'adhérents de l'association seront suivies.

En fin d'année, l'Alpad a aussi proposé un accompagnement pour répondre aux marchés publics pour l'alimentation des collèges. Des travaux seront entrepris en ce sens en 2026 pour faciliter la fourniture de la restauration collective.

L'ALPAD remercie chaleureusement ses adhérents qui s'impliquent toujours avec beaucoup d'énergie dans la mise en place d'essais, la participation aux animations, réunions, etc.

Parce que cette association n'est rien sans vous,

Merci !